Politique de développement culturel

2018 - 2026

MRC des Sources

agenda 21

« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »

Unesco, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, 1982, http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf

Table des matières

Mot du préfet…… 4

Mot du président du groupe-conseil…… 5

Mise en contexte…… 6

Le groupe-conseil…… 7

Retour sur la politique de développement culturel de 2005…… 8

Portrait de la MRC des Sources…… 9

- Histoire…… 11
- Situation démographique…… 14
- Langues et communautés culturelles…… 15

La culture sur le territoire de la MRC des Sources…… 16

- La création…… 17
- La diffusion…… 17
- La formation…… 18
- La conservation…… 18
- Atouts et contraintes du territoire…… 19

Rôle et engagements de la MRC…… 20

- Mise en œuvre de la politique…… 21
- Rôle…… 21
- Engagements…… 21

Principes directeurs…… 22

Axes de développement…… 24

- Axe 1 : Mise en valeur et conservation du patrimoine culturel…… 26
- Axe 2 : Citoyenneté culturelle…… 27
- Axe 3 : Essor de l'entrepreneuriat culturel…… 28
- Axe 4 : Concertation et synergie des acteurs…… 29

Mot de la fin…… 30

- Références…… 31
- Remerciements…… 32

Hugues Grimard

Mot du préfet

La MRC des Sources fut l'une des premières MRC au Québec à se doter, en 1995, d'une politique de développement culturel. Pour les élus, l'équipe de la MRC des Sources et moi, c'est indéniable, la culture revêt une importance capitale! Véritable trésor collectif, la culture joue un rôle majeur dans l'affirmation de notre caractère distinctif et elle est un vecteur d'identité propre à notre territoire. Elle s'enrichit par les réalisations de nos citoyens, artistes, artisans, travailleurs culturels et par l'inspiration d'entrepreneurs audacieux d'ici.

Pour nous, il est primordial de constamment stimuler le savoir, le talent et la créativité d'autant plus qu'aujourd'hui notre monde évolue à très grande vitesse. L'accélération technologique et la transformation majeure des modes de création, de production et de diffusion des expressions culturelles nous ont amenés à revoir nos approches. Votre MRC s'est donc engagée à réviser sa politique culturelle afin de mieux appuyer la diversité des secteurs qui couvre son développement.

À la suite de la réalisation d'un diagnostic culturel du territoire ainsi que de diverses activités de consultation, dont les états généraux de la culture, nous vous présentons notre nouvelle politique 2018-2026, soit les axes de développement, enjeux et objectifs stratégiques qui encadreront les décisions culturelles dans les prochaines années.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé aux diverses étapes menant à la création de cette nouvelle politique. Ensemble, nous avons dressé une politique qui nous ressemble et un avenir prometteur qui nous rassemble! C'est donc avec une immense fierté que je vous invite à découvrir la nouvelle politique culturelle de la MRC des Sources.

Bonne lecture !

Hugues Grimard
Préfet de la MRC des Sources
Maire de la ville d'Asbestos

Benoit Bourassa

Mot du président du Groupe-conseil

C'est avec honneur et fierté que j'ai accepté de présider le Groupe-Conseil, choisi par les élus de la MRC des Sources. Notre groupe a été formé de personnes bénévoles reconnues pour leur expertise, leur vision dynamique et leur engagement en faveur du développement culturel de la MRC. Je tiens à témoigner de la compétence et de la persévérance de chacun de ces conseillers tout au long de la démarche et je les remercie chaleureusement de cet inestimable apport pour le secteur culturel du territoire des Sources.

Notre mandat a été d'éclairer, d'orienter et de conseiller les élus sur les principaux documents produits au cours de la démarche. Plus spécifiquement, nous avons fourni des avis sur les stratégies à adopter concernant notamment la mobilisation des intervenants clés en matière de culture, sur les attentes, les perceptions et la satisfaction des milieux concernés par la réalisation du renouvellement de notre politique de développement culturel.

J'espère de tout cœur, et j'y crois, que cette politique de développement culturel sera l'une des pierres d'assise du développement général de notre MRC. Il faudra que ce maillon tout neuf soit bien intégré et utilisé concrètement tant au niveau de l'Agenda 21 qu'au niveau de la mise en œuvre de la Stratégies de développement économique du territoire. De plus, la culture est incontestablement un élément essentiel à l'identité si chère à notre vision du développement. Ce nouvel outil devra servir non seulement à l'ensemble des acteurs culturels mais également à l'amélioration de la qualité de vie des gens de chacune des sept collectivités de la MRC.

Cette mise à jour de notre politique de développement culturel a été conçue en fonction de nous propulser littéralement vers l'avenir. C'est avec confiance et fierté que nous avons imaginé ce nouveau véhicule à composantes numériques avec de multiples options d'ouverture sur le monde d'aujourd'hui et de demain. Merci à toute l'organisation de la MRC qui nous a accompagnés et fait confiance. Longue vie à la culture locale, longue vie à NOTRE culture régionale!

Mise en contexte

Avec l'adoption de la Loi 28, le 20 avril 2015, les municipalités régionales de comté se sont vues confier de nouvelles responsabilités en termes de développement territorial dans une optique globale au sein de laquelle elles deviennent l'interlocuteur privilégié du gouvernement au niveau du développement local et régional. En ce sens, le conseil de la MRC, s'étant doté d'une troisième politique de développement culturel en 2005, a saisi l'importance de procéder à une révision de cette dernière afin de prendre en compte les besoins actuels et futurs des acteurs culturels et des citoyens du territoire.

Désireuse d'axer son développement sur une vision et des orientations claires, structurées et reflétant celles de nos communautés, la MRC des Sources s'est dotée de la Stratégie de développement territorial qui se propose de faire une fusion entre trois planifications régionales centrales et provenant de diverses démarches consultatives : l'Agenda 21 local, le schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Sources ainsi que la Stratégie de diversification économique du territoire de la MRC des Sources. La Stratégie de développement territorial, que l'on peut retrouver sur le site Web de la MRC, présente la vision globale de développement de la MRC ainsi que cinq principes directeurs et cinq objectifs généraux servant à guider le développement au sein de notre territoire. Parallèlement à cette stratégie, certaines planifications sectorielles viennent compléter la vision de notre MRC en précisant des objectifs en regard du développement de certains pôles particuliers. Nous retrouvons ainsi le Plan numérique territorial, le Plan de développement en zone agricole, le Plan de développement touristique, le Plan de gestion des matières résiduelles, le Schéma d'aménagement en sécurité civile et incendie, la Politique d'accueil de la MRC ainsi que la Politique de développement culturel.

La présente politique, fruit d'une démarche de consultation impliquant la constitution d'un groupe-conseil formé de citoyens détenteurs d'une expertise dans le domaine, la réalisation d'un diagnostic, d'un sondage auprès des acteurs culturels ainsi que la tenue d'évènements de consultation, dont les états généraux de la culture tenus le 19 juin 2018, se veut être le reflet des orientations données par les citoyens du territoire de la MRC des Sources. En ce sens, cette politique permet de mieux saisir l'identité culturelle de notre MRC et de se doter d'une vision à long terme englobant l'ensemble des secteurs touchés par la culture. Parallèlement, cette planification permettra non seulement à nos élus d'orienter les divers fonds destinés à la culture sur le territoire, mais aussi d'élaborer des partenariats avec d'autres entités permettant d'avoir un effet levier durable et structurant pour le développement culturel de nos communautés et de nos entreprises du domaine.

La politique dresse un portrait sommaire du milieu tel qu'il se présente en 2018, puis détaille les principes directeurs, axes de développement, enjeux et objectifs spécifiques qui seront mis de l'avant dans le cadre du développement culturel de notre territoire sur un horizon de huit ans. Annuellement, les élus de la MRC seront appelés à établir des priorités d'actions à partir de la présente politique afin de stimuler, si nécessaire, des secteurs précis en fonction des besoins ponctuels. En ce sens, la politique se veut être le reflet le plus fidèle possible des préoccupations et besoins ayant été exprimés par les citoyens de la MRC des Sources au cours des divers processus de consultation.

Le Groupe-conseil

Désireuse de s'entourer de citoyens du territoire connaisseurs du domaine culturel et capables de l'aiguiller dans sa démarche, la MRC des Sources s'est dotée d'un groupe-conseil en culture formé de citoyens et d'élus. Le Groupe-conseil est une instance composée d'un élu et de conseillers externes qui sont des personnalités choisies par le Conseil de la MRC et reconnues pour leur expertise, leur vision dynamique et leur engagement en faveur du développement culturel de la MRC des Sources. Les membres réalisent ce mandat à titre bénévole.

Plus particulièrement, le groupe a pour fonction de donner des conseils aux élus de la MRC sur les principaux documents produits au cours de la démarche.

Le Groupe-conseil pourra aussi fournir des avis sur les stratégies à adopter pour assurer la mobilisation des intervenants clés et sur les attentes, les perceptions et la satisfaction des milieux concernés par la démarche de renouvellement de la politique de développement culturel.

Les membres du groupe-conseil sont les suivants :

Benoit Bourassa	Pierre Therrien
Pierrette Martineau	Claude Dupont
Marie-Ève Bisson	Philippe Lebel
Guillaume Houle	Daniel Pitre
Marc Cantin	Catherine Durocher

Retour sur la Politique de développement culturel de 2005

Orientée par un comité culturel composé de citoyens et d'élus, la MRC des Sources procédait, en 2005, à la rédaction de sa troisième politique de développement culturel. Résultat d'une série de consultations et d'un diagnostic, la politique de développement culturel portait sur trois grands axes de développement, soit l'affirmation de l'identité, l'accès et la participation des citoyens et citoyennes à la culture et le soutien aux organismes œuvrant dans le domaine des arts. Ayant servi de guide pour l'octroi de financements aux projets à caractère culturel, la politique a permis d'orienter plus de 75 projets à caractère culturel au sein desquels la MRC a participé financièrement entre 2006 et 2016.

Portrait de la MRC des Sources

Le territoire de la MRC des Sources se situe à la limite nord-est de la région administrative de l'Estrie, en plein cœur du triangle formé par les pôles régionaux que sont les villes de Sherbrooke, de Drummondville et de Victoriaville. D'une superficie de 785,21 km^2, la MRC comptait 14 403 habitants en 2017 et englobe 7 municipalités, soit Asbestos, qui constitue la ville-centre, Danville, Ham-Sud, Saint-Adrien, Saint-Camille, Saint-Georges-de-Windsor et Wotton. Plus petite MRC de l'Estrie, en termes de dimension de son territoire, elle est aussi la moins peuplée.

Le territoire de la MRC des Sources présente un paysage caractéristique des plateaux des Appalaches, c'est-à-dire relativement plat. Celui-ci est parsemé de plusieurs cours d'eau faisant partie du bassin versant de la rivière Nicolet, ainsi que de quelques petits lacs. La MRC compte tout de même plusieurs sommets, dont le Mont-Ham, situé à Ham-Sud, qui est le plus élevé avec ses 710 m d'altitude. Ayant fait l'objet d'une prise de compétence de la MRC en 2015 afin d'en assurer un développement touristique optimal, le Parc régional du Mont-Ham est considéré comme un lieu de référence sur le territoire, notamment pour sa vue périphérique à 360 degrés.

Le territoire de la MRC a été façonné par les peuples et contextes socioéconomiques qui s'y sont succédés, de telle sorte qu'aujourd'hui, sa portion nord, où se trouvent les villes d'Asbestos et de Danville, accueille 75 % de la population. On y retrouve une concentration des principales industries et services du territoire. La portion sud-est du territoire, qui est la plus vaste, comprend les cinq autres municipalités et se caractérise par la prédominance de l'agriculture et de la foresterie. De cette organisation du territoire, résultent des spécificités culturelles locales. Par exemple, Danville se démarque par son vécu anglophone et son patrimoine bâti, Asbestos par son histoire minière, tandis que Saint-Camille se distingue par une forte mobilisation communautaire axée, entre autres, sur la valorisation de son patrimoine historique et bâti.

Histoire

Façonné, transformé et imaginé par les communautés qui s'y sont succédées, le territoire de la MRC des Sources et l'occupation des municipalités qui le composent témoignent d'une série de conjonctures politiques, économiques, sociales et culturelles. Le développement actuel du territoire est ainsi le fruit combiné d'une vision d'avenir et d'un legs historique particulier qui est le nôtre et qui forge notre identité commune. En ce sens, le portrait du territoire, lorsqu'on l'aborde d'un point de vue culturel, doit comprendre un retour sur notre passé.

À l'instar de l'ensemble des territoires des Cantons-de-l'Est, la MRC des Sources s'est fondée autour de diverses vagues de colonisation qui y ont façonné le développement. Ainsi, on reconnaît généralement deux types d'établissement dans la région. L'un est de type américain, surtout présent dans les villes d'Asbestos et de Danville, et se caractérise par des maisons dispersées, des hameaux-carrefour ainsi que de petits villages situés près des chutes. L'autre type d'établissement, le type canadien-français, se retrouve davantage dans les municipalités de Saint-Adrien, Saint-Camille, Saint-Georges-de-Windsor et Wotton, et est constitué de rangs agricoles à l'intérieur desquels les habitations sont très près l'une de l'autre et centrées sur l'église paroissiale. La municipalité de Ham-Sud est probablement la seule municipalité de la MRC à l'extérieur du Canton original de Shipton à avoir connu une implantation anglo-américaine. Encore aujourd'hui, certains bâtiments dans le noyau villageois témoignent de l'époque où Ham-Sud était un arrêt de diligence et le chef-lieu du comté de Wolfe.

En 1792, le gouvernement britannique débute l'arpentage de terres inhabitées au sud du Saint-Laurent et les divise en cantons (township) de 10 milles x 10 milles (16 km x 16 km). On attribue à ces cantons des toponymes anglais. Le territoire actuel de la MRC des Sources se trouve à l'intérieur des cantons de Shipton, Windsor, Wotton, Tingwick et Ham. Ce n'est qu'au début du 19e siècle que va débuter un véritable mouvement d'immigration de colons américains dans le Canton de Shipton. Par la suite, une vague britannique, puis irlandaise et écossaise, venue pour la construction du chemin de fer Quebec and Richmond Railroad Company, prend place entre 1830 et 1840. Alors que les premières vagues d'immigration touchent les territoires que sont aujourd'hui Asbestos et Danville, une dernière vague, cette fois-ci francophone, se fait sentir à la fin des années 1840 dans les territoires où se trouvent maintenant Wotton, Saint-Adrien, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Camille et Ham-Sud.

Dans la deuxième moitié du 19e siècle, l'exploitation minière gagne en popularité dans les Cantons-de-l'Est et on y exploite notamment l'ardoise et le cuivre, qui sont transportés depuis la gare ferroviaire de Danville, ville-centre de l'époque. Seront développés les chemins de colonisation historique Gosford et Craig, dédiés au lien Québec-Boston et passant respectivement par Ham-Sud et Danville, qui apporteront l'érection de Wotton en 1849, celle de Ham-sud en

1830, de Saint-Georges-de-Windsor en 1861, de Saint-Camille en 1868 et de Saint-Adrien en 1878. Les petits villages, colonisés par des francophones désireux de cultiver la terre, voient le jour aussi grâce à l'octroi de plusieurs terres de 50 acres, gratuitement par le régime britannique. Ces villages, connaissant un accroissement rapide de leurs populations, apportent plusieurs services de proximité à se développer et connaissent un essor stable. Parallèlement, le développement d'Asbestos et de Danville se transpose à la découverte et à l'exploitation de l'amiante. Aux débuts très rudimentaires et artisanaux, l'exploitation du minerai devient rapidement l'industrie centrale de la région. Cette période faste pour l'industrie va amener la Ville d'Asbestos à connaître une phase d'urbanisation rapide. Ainsi, la population asbestrienne passe de 2 224 en 1911 à 4 396 en 1931, le mouvement d'exode des campagnes vers Asbestos étant de plus en plus important. Parallèlement, l'utilisation de grandes pelles mues à la vapeur pour remplir les wagons de chargement, vient augmenter considérablement les capacités d'extraction, ceci provoquant un agrandissement rapide du puits minier. Ainsi, en 1923, le plan de construction d'une manufacture sera l'occasion de la toute première négociation entre les autorités municipales et la compagnie minière sur l'empiètement progressif de la mine sur la ville. Il va sans dire que l'empiètement du puits n'a pas que des effets sur le réaménagement des rues et la relocalisation d'édifices publics, il représente un véritable casse-tête d'urbanisme à une époque où les petites communautés étaient peu équipées pour faire face à ce type de problème.

C'est à partir des années 20 que l'on observe les premiers balbutiements du syndicalisme minier. Les risques d'accidents liés à l'exploitation minière ainsi que les conditions de salubrité des installations servent de trame de fond au mouvement de syndicalisation. D'abord, rapidement réprimé par le clergé qui associe syndicalisme et communisme, il faut attendre le milieu des années 1930 pour voir une structuration et une affirmation du mouvement syndicaliste avec la fondation en 1936 du Syndicat national catholique de l'amiante d'Asbestos, sous l'égide de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Mouvement s'attardant non seulement sur l'amélioration des conditions salariales et de travail des ouvriers, mais aussi sur les conditions de vie familiale, il apportera plusieurs coopératives à voir le jour.

La deuxième guerre mondiale apporte une période de prospérité pour la région, l'amiante devenant un produit essentiel pour l'industrie de guerre. Les ouvriers désirant bénéficier de cette croissance de l'industrie, l'organisation syndicale déclenche une grève en début d'année 1949, grève qui deviendra célèbre pour sa durée et le rayonnement qu'elle aura sur les autres mouvements syndicaux à l'échelle nationale. À ces lendemains, les travailleurs de la Canadian Johns-Manville seront connus pour avoir les meilleures conditions de travail et les meilleurs salaires de l'ensemble de l'industrie minière canadienne. Cette période de prospérité que connaît la mine ne s'estompe pas avant les années 1970 et est marquée par le début de l'exploitation souterraine en 1950 et le retour à la production à ciel ouvert dans les années 1960, apportant la relocalisation d'édifices publics (Hôtel de ville, Églises Saint-Aimé et Saint-Isaac Jogues, hôpital, bureau de poste). Parallèlement, au sein des municipalités à caractère plus agricole et forestier, les lendemains de la

deuxième guerre mondiale se caractérisent par les débuts d'une lente décroissance de leurs populations en raison d'un mouvement d'exode vers les centres urbains. Se faisant encore sentir, ce phénomène a apporté le départ de plusieurs centaines d'habitants dans chacune des municipalités de la MRC.

En 1979, le gouvernement du Québec adopte la loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Cette loi prévoit notamment la création d'une nouvelle structure : les municipalités régionales de comté (MRC). M. Roch Fréchette, qui est alors maire d'Asbestos, souhaite ardemment la création d'une MRC à l'intérieur de laquelle Asbestos sera la ville-centre incontestée. La MRC est alors créée à partir de municipalités comprises sur le territoire du comté de Richmond (Asbestos, Danville, Saint-Georges-de-Windsor, Cantons de Saint-Georges-de-Windsor et de Shipton et les Trois-Lacs) et du comté de Wolfe (Wotton, Wottonville, Saint-Adrien, Canton de Saint-Camille, Saint-Joseph-de-Ham-Sud). Afin d'illustrer l'importance que revêt l'industrie de l'amiante dans le paysage économique et démographique du territoire, la MRC prend le nom de l'Or Blanc.

La période de la création de la MRC correspond au début du long déclin de l'industrie de l'amiante. Le début des années 80 est marqué par des mises à pied massives à la mine Jeffrey. La multinationale américaine Johns-Manville, aux prises avec des poursuites multimillionnaires aux États-Unis, se place sous la loi américaine des arrangements avec les créanciers et abandonne totalement l'exploitation et la transformation de l'amiante. Ainsi, ce sont près de 1 500 travailleurs qui perdent leur emploi en quelques années. La région se dote d'un plan de développement économique en 1985, mais la mobilisation de la collectivité pour la défense de l'industrie de l'amiante ne prendra fin qu'avec la cessation définitive des opérations en 2012.

Loin de se résigner sur leur sort, la population et les acteurs de la scène politique régionale et municipale ont pris en main leur développement. Le 15 novembre 2012, le gouvernement du Québec annonçait la mise en place d'un fonds pour favoriser le développement économique de la MRC des Sources. Débutant ses pourparlers dès décembre 2012, la mise sur pied de la Table de diversification économique a permis à notre région d'assurer avec succès la diversification de son économie. Parallèlement, malgré la décroissance de leurs populations, les municipalités de la MRC ont su démontrer une vitalité hors du commun au cours des dernières années. Par exemple, constatant la menace que constitue la décroissance démographique pour la préservation de ses services de proximité, c'est de la municipalité de Saint-Camille que naîtra un mouvement qui sonnera le réveil des milieux ruraux. On assistera à la création du P'tit Bonheur de Saint-Camille, mais aussi à la tenue des États-généraux du monde rural d'où naîtra Solidarité rurale du Québec. Non sans reste, les municipalités de Saint-Georges-de-Windsor et de Saint-Adrien verront un développement résidentiel prendre place au sein même de son cœur villageois pour la première et en périphérie pour la deuxième.

Aujourd'hui, le territoire de la MRC des Sources et les communautés qui le composent font preuve d'un dynamisme hors du commun. Alors que la MRC des Sources gagnait en 2017 le prix du mérite municipal de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) pour la mise en place de sa planification régionale qu'est l'Agenda 21, le territoire est l'hôte d'évènements culturels et touristiques d'envergure tels que le Symposium des arts de Danville, le Festival international du masque, le Festival des Gourmands, le Festival Country de Wotton, etc.

Situation sociodémographique

Au cœur des préoccupations de la plupart des régions rurales du Québec, l'essor sociodémographique de la population est un enjeu de taille au sein de la MRC des Sources. Ayant compris son importance pour la préservation de la vitalité de nos territoires, la MRC des Sources et autres participants à l'élaboration de l'Agenda 21 des Sources en ont fait la première préoccupation abordée par la planification. Ainsi, l'accroissement démographique, l'augmentation de la part de la population active ainsi que l'augmentation de la population immigrante habitant le territoire de la MRC des Sources sont les trois premiers enjeux mis de l'avant par l'Agenda 21 et devant donc être adressés par l'ensemble des acteurs gravitant autour de la planification.

Les recensements successifs effectués au cours de deux dernières décennies tendent à démontrer une diminution succincte d'habitants au sein du territoire. Ainsi, à l'échelle régionale, une diminution de la population de l'ordre de 3,2 % s'est fait sentir au niveau global entre 2011 et 2016. Parallèlement, l'attrait touristique de certains lieux de villégiature combiné à l'intérêt de plusieurs pour l'aspect abordable des résidences, en faisant un lieu de prédilection pour les individus en recherche d'une résidence secondaire, apporte une augmentation significative de la population en saison estivale. Il est ainsi estimé qu'à cette période de l'année, on retrouve approximativement un villégiateur pour 10 habitants. Heureusement, de nouvelles tendances d'établissement gagnent en popularité auprès des jeunes familles, l'établissement rural devenant une option viable pour les jeunes professionnels en quête d'une quiétude difficilement retrouvable en milieu urbain. En ce sens, Statistiques Canada prévoit une augmentation de la population de la MRC des Sources de l'ordre de 5 % au cours des 18 prochaines années.

La population de la MRC des Sources n'échappe pas au phénomène du vieillissement généralisé constaté à l'échelle du Québec. À cet effet, l'âge moyen des citoyens de la MRC était en 2016 de 46,6 ans et l'on prévoit qu'il atteindra les 49,6 ans en 2036. Ce phénomène pousse nos institutions à user d'inventivité et d'innovation pour se renouveler et répondre aux besoins actuels de la population. En ce sens, nous avons, par exemple, vu la fermeture de deux écoles primaires dans la Ville d'Asbestos au cours des vingt dernières années. Ces écoles ont été réinvesties par des promoteurs privés en donnant à l'une une vocation industrielle et en transformant l'autre, davantage au cœur du noyau urbain, en résidence pour personnes âgées.

Langues et communautés culturelles

Le territoire de la MRC des Sources se caractérise par une population à très forte majorité francophone (96 %). La part de la communauté anglophone tend à se réduire (3,6 % en 2016 contre 4,2 % en 2011), tandis que celle de la population immigrante de langues maternelles autres que l'anglais et le français a augmenté légèrement (1,1 % en 2016 contre 0,8 % en 2011).

Par ailleurs, on dénombrait en 2016, sur le territoire de la MRC, 165 personnes autochtones, représentant 1,2 % de la population, dont 60,6 % étaient issues des Premières Nations et 27,3 % étaient Métis. L'on dénombre un peu plus de 55 immigrants provenant d'Amérique centrale et du Sud, un peu plus de 50 provenant des États-Unis, 105 provenant d'Europe, 25 d'Afrique et 15 d'Asie.

On retrouvait en 2016 dans la MRC des Sources, 285 immigrants de 1re génération, 330 de 2e génération et 13 160 de 3e génération et plus.

La culture sur le territoire de la MRC des Sources

Désireuse d'avoir un portrait à jour de l'offre et de la demande culturelle sur le territoire, la MRC des Sources a octroyé un contrat à l'entreprise C3D solutions en 2017 afin de procéder à l'élaboration d'un portrait et à une analyse diagnostique de la situation.

La création

Le portrait diagnostic a permis de relever plus d'une trentaine d'artistes et d'artisans professionnels sur le territoire de la MRC des Sources. Pratiquant majoritairement dans le domaine des arts visuels et de la scène, ils sont particulièrement présents à Saint-Camille. On compte notamment parmi eux :

- Des artistes en arts visuels ayant pignon sur rue, tels que l'Atelier-Galerie Yvon Bélanger;
- Des artisans du milieu de la musique et du multimédia qui ont créé leur entreprise, tels l'entreprise MOPERC, les Productions du 13e ainsi que Pierre-Philippe Côté et son Studio Le Nid;
- Des groupes artistiques et culturels, tels l'Ensemble vocal l'Escaouette, l'Harmonie d'Asbestos, les Broches à foin, Kapalam, etc.

La diffusion

Fait plutôt unique dans des milieux similaires, nous retrouvons une bibliothèque dans chacune des sept municipalités de la MRC, toutes reliées via le réseau BIBLIO. La bibliothèque d'Asbestos se démarque par la richesse de sa programmation culturelle permettant de toucher une population variée (ateliers, contes, conférences, etc.).

Plusieurs espaces de diffusion culturelle présents sur le territoire sont gérés par des organisations à but non lucratif. Citons notamment Le P'tit Bonheur de Saint-Camille avec sa salle de spectacle de 110 places et sa galerie, l'Espace Hortense. À Saint-Adrien, la Meunerie, espace communautaire et culturel, dispose d'une scène permettant la venue d'artistes variés. Pour sa part, RAVIR, expose les œuvres de ses membres dans de nombreux endroits et dispose d'un espace réservé depuis un certain temps au sein du centre hospitalier d'Asbestos.

À ces espaces de diffusion, s'ajoutent une dizaine d'évènements culturels bien établis permettant un éventail d'expériences en matières d'arts de la scène, d'arts visuels, d'histoire patrimoniale et de métiers d'arts. Nommons, à cet effet, le Symposium des arts de Danville, le Festival des Gourmands d'Asbestos, le Festival international du masque Masq'alors, les Concerts de la chapelle ou encore la Foire minéralogique d'Asbestos. Finalement, nous retrouvons sur le territoire deux maisons d'édition, cinq journaux locaux, une radio locale et une maison de production de contenu télévisuel.

La formation

Outre l'offre en loisirs culturels des municipalités, on compte plus d'une dizaine d'organisations et de professionnels sur le territoire de la MRC qui dispensent des cours dans les domaines des arts visuels, arts de la scène, arts populaires et métiers d'art. Parmi ceux-ci, le Camp musical d'Asbestos fait figure, à l'échelle nationale, de lieu d'excellence en formation pour les jeunes musiciens.

Parallèlement, au moins sept organisations sur le territoire transmettent des savoirs culturels par le biais de projets éducatifs en milieu scolaire, parascolaire ou de médiation culturelle, à savoir les Ateliers du Pissenlit, les Temps d'art populaire, l'Harmonie d'Asbestos, les Productions des paysages éclatés, Production KA, RAVIR et le Cercle de la bonne entente.

La conservation

Le territoire de la MRC des Sources jouit d'une richesse patrimoniale remarquable, tant d'un point de vue naturel et paysager qu'historique et culturel.

À cet effet, une soixantaine d'éléments d'intérêt écologique et paysager ont été recensés. Parmi ceux-ci, notons le Parc régional du Mont-Ham ainsi que l'Étang Burbank.

Parallèlement, on retrouve sur le territoire plus d'une centaine de bâtiments et d'infrastructures considérés comme ayant une valeur historique ou patrimoniale de premier plan, la Ville de Danville regroupant la majorité de ces bâtiments. À cet effet, le Carré de Danville et les rues environnantes sont reconnus comme des lieux parmi les plus riches dans les Cantons-de-l'Est en termes de patrimoine bâti. Jusqu'à présent, trois bâtiments patrimoniaux bénéficient d'une protection sur le territoire de la MRC des Sources, soit le Moulin Denison, la Maison Houston et le presbytère de Saint-Georges-de-Windsor.

À ce patrimoine bâti, s'ajoutent plusieurs œuvres ou ouvrages extérieurs d'intérêts culturels ou patrimoniaux de par leur caractère artistique ou historique, tels que les croix de chemins. Finalement, en plus de l'Espace Abénaquis au Mont-Ham, la MRC des Sources compte sur son territoire trois lieux mettant en valeur l'histoire patrimoniale de la région : la vitrine minéralogique à la bibliothèque d'Asbestos, le musée de la souvenance à Saint-Camille et le petit musée d'art religieux catholique à Saint-Georges-de-Windsor. Pour compléter ce portrait, il est à souligner la présence sur le territoire de la MRC de quelques sociétés d'histoire (Asbestos, Danville, Saint-Georges-de-Windsor et Wotton), d'une entreprise culturelle spécialisée dans l'animation d'activités à caractère historique et patrimonial (Animation historique MV), d'un centre d'interprétation du milieu rural (CIMR) qui est déjà intervenu dans le domaine de la rénovation patrimoniale, ainsi que de l'existence d'un circuit patrimonial à Danville et d'une route touristique signalisée, le Chemin des Cantons.

Atouts et contraintes du territoire

Forces

- Sphère de la création active et diversifiée;
- Désir des acteurs culturels de se réseauter, de collaborer entre eux;
- Développement de pratiques innovantes;
- Jumelage de l'offre culturelle à l'offre touristique dans une perspective de diversification économique régionale;
- Efforts d'inclusion numérique du territoire (plan d'action numérique de la MRC);
- Grande richesse patrimoniale;
- Adoption d'un Agenda 21 local.

Faiblesses

- Sphères culturelles de la formation et de la transmission-médiation moins développées;
- Sphère de la conservation peu investie considérant son potentiel;
- Manque d'outils et de données à l'échelle de la région;
- Moyens de communication et de collaboration entre les acteurs peu nombreux;
- Méconnaissance du rôle de la MRC en matière de culture et sur ses engagements et actions en faveur du développement culturel.

Menaces

- Évolution de l'engagement bénévole et problématique de la relève;
- Changement démographique (vieillissement de la population), changement du type de demande culturelle;
- Besoins de s'ajuster à la réorganisation des structures de développement territorial avec l'abolition de la Conférence régionale des élus.

Opportunités

- Nouvelle politique culturelle fédérale : possible soutien au virage numérique;
- Nouvelle politique culturelle provinciale : révision prévue de l'offre de services de proximité du gouvernement pour mieux répondre aux besoins particuliers de chaque région;
- Stratégie culturelle estrienne 2017-2022 mettant notamment l'accent sur l'éducation culturelle;
- Reconversion économique suite à la cessation définitive des activités de la Mine Jeffrey, mise en place de nouveaux fonds de soutien.

Rôle et engagements de la MRC

Mise en œuvre de la politique

La présente politique se veut être le reflet le plus fidèle possible de l'ensemble des préoccupations exprimées par les citoyens lors des différentes consultations. À cet effet, il est central que les axes de développement et enjeux présentés soient travaillés de concert avec l'ensemble des acteurs à l'échelle de notre territoire. En ce sens, le dénouement des actions à mettre en place sera le résultat d'un travail entre la MRC, les municipalités, les organisations culturelles et les citoyens.

Ayant compétence en développement régional et local, la MRC des Sources souhaite exercer un rôle de partenaire pouvant agir à titre de pivot entre les promoteurs de projets et les différentes sources de financement et de soutien technique, mais aussi de levier permettant l'essor des projets. À ce titre, la MRC met en place cette politique, afin de guider ses actions, mais aussi celles des divers partenaires et intervenants présents aux échelles locale et régionale. La MRC se présente ainsi comme un moyen parmi plusieurs autres permettant au milieu de mettre en place des actions orientées vers une vision commune de développement culturel. À titre d'allégorie, la MRC, à l'intérieur d'un grand bateau dont la destination est l'accomplissement des orientations culturelles posées par la présente politique, détient une rame et donne un rythme de croisière au bateau, mais ne peut avancer sans la participation active d'une multitude de rameurs. De plus, nous comprenons l'aspect transversal de la culture, si bien que les dossiers qui y sont liés sont assumés par l'ensemble des membres de l'équipe de la MRC et répartis en fonction des expertises de chacun.

Assurément, maintenant reconnue comme gouvernement de proximité, une MRC a un rôle à jouer dans l'essor et la vitalité culturelle des communautés qui l'habitent. Parallèlement, alors que certaines compétences spécifiques sont assumées de facto par les MRC, d'autres sont prises en charge par les municipalités ou alors combinées entre les deux entités. La culture appartient à cette dernière catégorie. Ainsi, à titre d'exemple, alors que la MRC est compétente en développement économique, ceci l'apportant à aborder de front les problématiques reliées à l'entrepreneuriat culturel, les municipalités prennent en charge le développement du loisir culturel sur leurs territoires respectifs. Par surcroît, la MRC croit fermement dans le principe de la subsidiarité, c'est-à-dire de communiquer avec le pallier approprié à chacune des demandes, ceci lui permettant de cibler son action sur des projets pour lesquels elle peut exercer un effet levier et avoir un effet structurant pour le développement des communautés.

Rôle

- Soutenir les promoteurs dans la réalisation de leurs projets;
- Soutenir techniquement la mise en place de projets culturels régionaux;
- Participer au financement de projets culturels structurants pour nos communautés;
- Établir des partenariats permettant de donner un effet levier maximal aux projets;
- Soutenir les municipalités, au besoin, dans la mise en place de politiques culturelles.

Engagements

- Offrir du soutien technique adapté aux promoteurs culturels;
- Participer à la réalisation de projets culturels;
- Veiller au maintien de l'entente sectorielle avec le ministère de la Culture et des Communications;
- Effectuer annuellement des appels de projets destinés au secteur culturel.

Principes directeurs

Valorisation de la culture – lien identitaire

Le lien entre la culture et l'identité est indéniable. La culture représente l'ensemble des connaissances d'un individu ou d'un groupe et elle est ce qui le caractérise idéologiquement d'un autre. Ainsi, la culture et l'identité sont deux concepts intrinsèquement liés.

Il importe de reconnaître l'importance fondamentale que joue la culture pour l'ensemble des citoyens des municipalités de la MRC et l'impact qu'elle peut avoir sur leur qualité de vie.

Parallèlement, dans un contexte de décroissance démographique, il est pertinent de tabler sur la plus-value du territoire provenant de sa richesse et de ses spécificités culturelles afin de susciter l'attraction et la rétention de nouvelles populations.

Valeur fondamentale du patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est l'héritage commun des habitants de la MRC des Sources. Il comprend les biens matériels culturels (patrimoine bâti, paysages, etc.), les traditions et mœurs ainsi que l'ensemble des connaissances culturelles et historiques portant sur notre territoire et les habitants qui nous ont précédés.

Nécessité du virage numérique

L'avènement des technologies du numérique a profondément impacté l'ensemble des moyens de communication, de diffusion et même de création. Dans un souci de préservation des acquis culturels de notre territoire, de transmission des savoirs et de développement de nos entreprises culturelles, il est essentiel de comprendre l'importance fondamentale que revêtent maintenant les technologies de l'information et des communications et de les intégrer pleinement.

Une culture portée par tous

La culture, ce n'est pas que l'affaire des artistes, artisans et entrepreneurs culturels. Fortement liée à notre identité, elle est portée par tous dans nos actes quotidiens. Il importe ainsi de lui redonner sa place auprès de chaque individu et de faire comprendre à chacun qu'il est un vecteur culturel de sa communauté.

Axes de développement

En accord avec les principes directeurs énoncés précédemment qui doivent guider toute démarche en culture, les axes de développement suivants sont le fruit d'une série de consultations effectuées auprès de la population de la MRC des Sources.

Ces axes guideront la MRC des Sources dans la réalisation de ses actions, dans la concrétisation de ses partenariats et dans l'octroi de ses financements.

Mise en valeur et conservation du patrimoine culturel

Citoyenneté culturelle

Essor de l'entrepreneuriat culturel

Concertation et synergie des acteurs

Axe de développement 1

Mise en valeur et conservation du patrimoine culturel

Vestige de notre passé, témoin de notre histoire et richesse actuelle de notre territoire, notre patrimoine culturel est un vecteur identitaire majeur permettant à la population de s'identifier à son territoire, à sa communauté. Outil d'attractivité, le patrimoine culturel permet d'ajouter une plus-value au cadre de vie retrouvé dans la MRC des Sources, que ce soit par la richesse de son histoire, la beauté et spécificité de son patrimoine bâti, la qualité de ses paysages, etc. On retrouve à la fois sur le territoire de véritables joyaux patrimoniaux, mais aussi, peu de repères historiques visuels dans la Ville d'Asbestos, en raison de l'empiètement progressif au puits minier sur la ville. En ce sens, la nécessité de multiplier les moyens de diffusion du patrimoine culturel se fait encore plus vitale pour la préservation de la mémoire collective.

Enjeux

Objectifs spécifiques

A) Valorisation et préservation du patrimoine bâti et des paysages

1 - Améliorer les connaissances générales sur le patrimoine bâti et paysager du territoire

2 - Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager

3 - Susciter l'intérêt des citoyens et visiteurs pour la richesse du patrimoine bâti et paysager du territoire

B) Consignation et transmission des spécificités historiques du territoire

1 - Mettre en valeur les spécificités historiques de chaque municipalité

2 - Faire rayonner les sociétés d'histoire du territoire

3 - Multiplier les moyens de diffusion de l'histoire en s'appropriant les outils numériques à notre disposition

* L'utilisation de lettres et de numérotation est effectuée dans un souci de faciliter les échanges futurs et ne vise en aucun cas à hiérarchiser les enjeux et objectifs spécifiques.

Axe de développement 2

Citoyenneté culturelle

La culture est une partie intrinsèque du quotidien de tous. Consommateurs culturels à diverses échelles, producteurs de contenus, tous les citoyens jouent un rôle dans la richesse culturelle du milieu. Comment apporter les citoyens d'une communauté à consommer localement la culture? Comment susciter la participation des citoyens à l'essor culturel de leurs communautés? L'enjeu de localité est ici central, les sources de divertissement culturel étant aujourd'hui décentralisées et souvent délocalisées.

Enjeux

Objectifs spécifiques

A) Apport du citoyen à la culture

1 - Valoriser la pratique culturelle amateure

2 - Développer l'intérêt et la participation des citoyens à la culture

B) Éveil des jeunes à la culture

1 - Rejoindre les parents/familles

2 - Investir les lieux et organismes fréquentés par les jeunes

3 - Soutenir les projets à caractère culturel développés en contexte scolaire

4 - Multiplier les activités culturelles intergénérationelles

C) Rencontre du citoyen

1 - Veiller à la diversité de l'offre culturelle

2 - Valoriser un milieu culturel accueillant et ouvert

3 - Conserver et développer les lieux et moyens de diffusion (dont les bibliothèques)

4 -Assurer l'accessibilité universelle aux lieux de diffusion culturelle

5 - Encourager la création de mariages inusités favorisant la diffusion culturelle

6 - Encourager une promotion continue des évènements culturels

* L'utilisation de lettres et de numérotation est effectuée dans un souci de faciliter les échanges futurs et ne vise en aucun cas à hiérarchiser les enjeux et objectifs spécifiques.

Axe de développement 3

Essor de l'entrepreneuriat culturel

Est entrepreneur culturel, tout artiste, artisan ou travailleur autonome soutirant une partie de ses revenus de la vente de ses produits culturels. Créatifs et innovants, les entrepreneurs culturels du territoire ont manifesté leur besoin de soutien technique dans la réalisation de leurs projets, mais aussi d'un soutien spécialisé, créatif et innovant. Parallèlement, les risques inhérents à l'entrepreneuriat culturel apportent plusieurs acteurs à devoir diversifier leurs sources de revenus après quelques années. Il importe ainsi de soutenir, d'outiller et de mettre en valeur nos entrepreneurs culturels. Par surcroît, les divers organismes culturels en place sur le territoire constatent un essoufflement de leur main-d'œuvre bénévole et une difficulté accrue à recruter de nouveaux membres, il est donc d'actualité de se pencher sur cette problématique mettant en péril la survie même de multiples organisations du territoire.

Enjeux

Objectifs spécifiques

A) Soutien aux entrepreneurs culturels

- 1 - Soutenir les entreprises culturelles dans la diversification de leurs sources de financement
- 2 - Accompagner les entrepteneurs culturels dans leur développement (soutien technique, formation, etc.)

B) Mise en valeur des acteurs culturels

- 1 - Favoriser la participation d'acteurs culturels aux évènements et dans des lieux de toutes natures
- 2 - Soutenir la promotion et le relais d'information

C) Engagement bénévole

- 1 - Valoriser le bénévolat
- 2 - Rechercher de nouveaux moyens de susciter l'engagement bénévole

* L'utilisation de lettres et de numérotation est effectuée dans un souci de faciliter les échanges futurs et ne vise en aucun cas à hiérarchiser les enjeux et objectifs spécifiques.

Axe de développement 4

Concertation et synergie des acteurs

Un milieu concerté est un milieu à même d'apporter une plus-value au travail de chacun. Partage, rencontre de l'autre, mise en relation des évènements, cocréation et autres sont autant de thèmes à explorer pour permettre aux acteurs culturels d'atteindre leur plein potentiel et à nos communautés de vivre un essor culturel soutenu, partagé et vécu en collectivité.

Enjeux

Objectifs spécifiques

A) Réseautage des acteurs culturels

- 1 - Valoriser la mise en place de lieux de rencontre
- 2 - Appuyer la création d'évènements et de réseautage
- 3 - Accroître la réalisation de projets collectifs

B) Entraide et partage

- 1 - Soutenir le développement d'espaces partagés
- 2 - Faciliter le partage de matériel et de ressources entre les acteurs

C) Connaissance continue de l'offre culturelle du territoire

- 1 - Assurer un maillage plus important entre les offres touristique et culturelle

* L'utilisation de lettres et de numérotation est effectuée dans un souci de faciliter les échanges futurs et ne vise en aucun cas à hiérarchiser les enjeux et objectifs spécifiques.

Mot de la fin

Références

- *Stratégie de développement territorial*, MRC des Sources, 2016.
- *Politique de développement culturel*, MRC des Sources, 2005.
- *Stratégie de diversification économique*, Table de diversification de la MRC des Sources, 2013.
- *Asbestos, filons d'histoire 1899-1999*, Le centenaire de la Ville d'Asbestos inc., 1999.
- *Histoire*, Société d'histoire et du patrimoine de Wotton, en ligne.
- *Histoire*, Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor, 2014, en ligne.
- *Histoire*, Municipalité de Saint-Adrien, en ligne.
- *Histoire*, Municipalité de Saint-Camille, en ligne.
- *Histoire*, Municipalité de Ham-Sud, en ligne.
- *Profil du recensement, Recensement 2016, Les Sources,* Statistiques Canada, en ligne, 2017.
- *Portrait diagnostic*, C3D solution, avril 2017.
- *Projet de Schéma d'aménagement et de développement du territoire,* MRC des Sources, 2017.

Remerciements particuliers à M. Marc Cantin, historien, dont les connaissances approfondies sur l'histoire du territoire ont permis d'alimenter la section historique de la présente politique.

Crédit photos et illustrations

Sylvain Laroche

Municipalité de Saint-Camille

Ville de Danville

Société d'histoire de Wotton

Société d'histoire d'Asbestos

Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor

Originis, Saint-Adrien

Freepik

Remerciements

L'idéation et la création de la présente politique a été rendue possible par l'importante participation des acteurs culturels et citoyens aux consultations ayant été menées, principalement lors des états généraux de la culture, tenus le 19 juin 2018, évènement pour lequel près de 90 intervenants ont participé. Nous tenons à remercier chaque personne ayant pris un moment pour contribuer à la présente réflexion.

Adoptée par le conseil de la MRC des Sources, le 26 septembre 2018, cette politique est le fruit d'une collaboration de longue haleine avec des acteurs du milieu engagés ayant gracieusement offert leur temps et expertise à titre de membres du groupe-conseil. À ce titre, nous tenons à remercier tout spécialement :

Benoît Bourassa
Citoyen

Pierre Therrien
Représentant de la MRC

Claude Dupont
Citoyen

Pierrette Martineau
Citoyenne

Marie-Ève Bisson
Citoyenne

Daniel Pitre
Citoyen

Marc Cantin
Personne-ressource

Catherine Durocher
Personne-ressource

Philippe LeBel
Personne-ressource

Guillaume Houle
Agent de développement, Conseil de la Culture de l'Estrie

MRC des Sources

309, rue Chassé

Asbestos (Québec) J1T 2B4

(819)879-6661

RÉGION DES SOURCES

FERTILE EN POSSIBILITÉS